

2010

Point A

Contact : Sandrine MOULÈNE

Tél. : 05 65 20 48 61

Fax : 05 65 20 48 62

Objet : Projet de contrat d'apprentissage de

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité nos services pour la mise en œuvre d'un contrat d'apprentissage. Nous vous proposons un accompagnement tout au long de cette démarche, de la rédaction du contrat jusqu'à son enregistrement.

Pour cela, nous vous demandons de bien vouloir compléter la fiche n°3 ci-jointe, accompagnée de votre règlement, afin de nous permettre :

- de rédiger le contrat d'apprentissage
- de recueillir le visa du CFA
- de réaliser si nécessaire l'ensemble des démarches relatives à l'habilitation du maître d'apprentissage
- de recueillir le cas échéant auprès des services compétents les avis sur les dérogations nécessaires

A défaut, l'ensemble des démarches sera à votre charge et le contrat d'apprentissage devra nous être adressé complet pour enregistrement.

Pour procéder à l'établissement du contrat, nous vous remercions de bien vouloir compléter le projet de contrat d'apprentissage (fiche n°1), de nous préciser le montant (en euros et non en pourcentage) du salaire à l'embauche de votre apprenti(e) (fiche n°4) et de nous retourner l'intégralité du dossier accompagné des pièces justificatives (fiche n°2) à l'adresse suivante :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot

Point A

107 Quai Cavaignac / BP 79

46002 CAHORS CEDEX 9

Nous vous invitons à effectuer votre Déclaration Unique d'Embauche auprès de l'URSSAF avant la date d'embauche et à prendre rendez-vous avec votre Centre de Médecine du Travail pour votre futur(e) apprenti(e).

Dans le cas où vous rencontreriez des difficultés pour satisfaire à cette demande, l'équipe du « Point A » se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

La Responsable
du Service Formation Emploi
Isabelle POUJOULA

PJ : Fiches n° 1, 2, 4, 5

